LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île de-de-France
Unité départementale des Yvelines

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale présentée par la société EBS LE RELAIS VAL DE SEINE afin d'augmenter la capacité de stockage de son site de Chanteloup-les-Vignes

Par arrêté du 4 mars 2019, une enquête publique d'une durée de 15 jours est organisée **du 5 avril 2019 au 19 avril 2019 inclus** sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société EBS LE RELAIS VAL DE SEINE, afin d'augmenter la capacité de stockage de l'activité de collecte, tri et valorisation de textiles, linge de maison et chaussures située à Chanteloup-les-Vignes 15 rue Panhard-Levassor.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté**,** sur la demande d'autorisation environnementale (assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :
- sur internet à l'adresse suivante : http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2019
- sur support papier, à la mairie de Chanteloup-les-Vignes, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;
- sur un poste informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) – unité départementale des Yvelines (35 rue de Noailles à Versailles) aux jours et horaires d'ouverture du service au public.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur**,** ouvert à cet effet à la mairie de Chanteloup-les-Vignes. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la Mairie de Chanteloup-les-Vignes, à l'attention du commissaire-enquêteur. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur du 5 avril 2019 au 19 avril 2019 par courrier électronique à l'adresse suivante : driee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines sus-mentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur Reinhard FELGENTREFF, gérant de société industrielle, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie de Chanteloup-les-Vignes, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront aux dates et horaires suivants :

Le 5 avril 2019 de 9h00 à 12h00

Le 10 avril 2019 de 15h00 à 18h00

Le 19 avril 2019 de 15h00 à 18h00

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à Madame Céline Liottard, Manager QSE , Tél.01-39-74-85-85 .

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du

public à la mairie de Chanteloup-les-Vignes, à la DRIEE - UD78 et sur internet à l’adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d’enquête, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l’enquête.